

## ACHATS DE HOMESTEADS

M. McTAGGART demande :

1. Combien a-t-on vendu de quarts de sections de terrains scolaires dans la zone de préemption définie par la loi des terres fédérales, 1908, à venir au 31 décembre 1922?

2. Quels revenus a-t-on reçus en 1922 des homesteads achetés et des inscriptions de préemption dans cette zone des préemptions?

3. Combien d'inscriptions de homesteads achetés et d'inscriptions de préemption ont été annulées en 1922?

4. Combien d'inscriptions de homesteads achetés et d'inscriptions de préemption ont été abandonnées en 1922?

L'hon. M. STEWART (ministre de l'Intérieur) :

1. Homesteads de préemption, 596; homesteads achetés, 94.

2. Homesteads de préemption, \$321,379.74; homesteads achetés, \$26,760.49; total, \$348,140.23.

3. Homesteads de préemption, 363; homesteads achetés, 14.

4. Homesteads de préemption, 440; homesteads achetés, 25.

## ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER NATIONAUX

M. GRIMMER demande :

1. M. Talbot, qui a été nommé administrateur des chemins de fer nationaux canadiens, est-il le même M. Talbot qui fut nommé au département du percepteur du revenu provincial dans le district de Québec, le 18 novembre 1911, aux appointements de \$2,500 par année, et dont le nom paraît aux comptes publics (1921-22) de la province de Québec, page 257, à titre d'employé aux mêmes appointements de \$2,500?

2. S'il est vrai que ce fonctionnaire provincial a été nommé administrateur des chemins de fer nationaux canadiens, le Gouvernement se propose-t-il de donner à d'autres gouvernements provinciaux une semblable représentation dans le conseil d'administration en nommant un de leurs fonctionnaires?

L'hon. G. P. GRAHAM (ministre intérimaire des Chemins de fer) :

1. Nous n'avons pas de renseignements là-dessus, mais c'est probablement la même personne.

2. Aucun administrateur n'est nommé pour représenter un gouvernement provincial.

## LE COMMERCE DU BÉTAIL

M. HODGINS demande :

1. Combien a coûté à l'Etat le voyage, aller et retour, de MM. Dryden et Marshall en Amérique du Sud, dans l'intérêt du commerce du bétail au Canada?

2. Combien leur absence a-t-elle duré?

3. Quels pays ont-ils visités?

4. A-t-il été fait un rapport sur les perspectives du commerce de bétail sur pied avec l'Amérique du Sud? Dans la négative, en doit-on faire un?

L'hon. W. R. MOTHERWELL (ministre de l'Agriculture) :

1. Seul, M. Dryden est allé en Amérique du Sud; ses frais de voyage sont de \$2,127.76.

2. Soixante et douze jours.

3. Le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine.

4. Oui.

## LA RECEVEUSE DE LA POSTE A SAINTE-CLAIRE

M. BOYS demande :

1. Avant le 25 décembre 1922, Mlle Evangéline Cayouette était-elle receveuse de la poste à Sainte-Claire, comté de Dorchester (Qué.)?

2. Dans l'affirmative, a-t-elle été remerciée de ses services?

3. A-t-on porté des accusations contre elle, et pour quel motif l'a-t-on destituée?

4. A-t-on fait tenir au département des pétitions favorables ou défavorables à Mlle Cayouette?

L'hon. G. P. GRAHAM (au nom du ministre des Postes) :

1. Oui.

2. Oui.

3. On a représenté au département que le bureau de poste n'était pas central et, à la suite d'une investigation, le bureau a été transporté à un endroit qui convient mieux.

4. Oui, favorables et défavorables.

## LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE CANADIEN

M. ARTHURS demande :

1. Combien d'hommes se sont enrôlés dans les troupes expéditionnaires canadiennes, au Canada?

2. Combien d'enrôlés ont été outre-mer?

3. Combien d'enrôlés sont allés en Angleterre seulement?

4. A-t-on gardé un tableau des hommes qui sont revenus au Canada et qui sont retournés outre-mer une deuxième fois?

5. Dans l'affirmative, combien sont retournés?

L'hon. G. P. GRAHAM (ministre de la Défense) :

1. 590,572.

2. 418,052.

3. Ce renseignement que l'on est à mettre en tableau, ne pourra pas être fourni avant quelque temps encore.

4 et 5. Ces renseignements n'ont pas été mis sous forme de tableau.

## SOLDATS ÉTABLIS SUR DES TERRES DU COMTE DE CARLETON

M. GARLAND (Carleton) demande :

1. Combien de fermes la commission d'établissement des soldats a-t-elle vendues à des soldats rapatriés, dans le comté de Carleton, Ontario?

2. Quel prix a-t-on payé pour chacune de ces fermes?

3. De qui les a-t-on achetées?

4. Quels inspecteur ou inspecteurs ont recommandé le prix fixé pour l'achat?

5. Quels ont été les acquéreurs?

6. Quelques-unes de ces fermes sont-elles maintenant vacantes?

7. Dans l'affirmative, dans quels townships?

L'hon. W. R. MOTHERWELL (ministre de l'Agriculture) :

1. Vingt-huit.

2. La commission en a donné les prix suivants: \$3,050, \$2,700, \$4,500, \$2,880, \$2,970,